

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■	<i>Réunion</i>	Comité de ligne Mâcon – Bourg-en-Bresse – Ambérieu
■	<i>Date et heure</i>	24 avril 2012 18h
■	<i>Lieu</i>	Bourg en Bresse
■	<i>Participants</i>	Liste jointe en annexe
■	<i>Contact</i>	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■	<i>Rédacteur</i>	Marlène HENRION – DT/TCR/UED

Propos introductifs

Michel RAYMOND, le président du comité de ligne **Mâcon – Bourg en Bresse – Ambérieu**, accueille et remercie les participants pour cette nouvelle vague de comité de ligne. Il expose les raisons de l'absence de la SNCF et de RFF qui ont choisi d'exercer leur droit de réserve, durant cette période électorale. Il excuse le retard des services de la Région, bloqués dans un embouteillage à Lyon et engage la réunion.

Un tour de table est organisé afin d'accueillir les participants et de connaître en quelle qualité ils assistent à la réunion. Chacun exprime à cette occasion ses préoccupations concernant cette ligne.

Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.

Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

Synthèse des débats

Service 2012 et futurs services

Il est noté le manque d'offre ferrée sur cette ligne et en particulier sur la portion Macon – Bourg. Ceci ne facilite pas les relations domicile travail et ne permet pas d'attirer des gens sur la ligne. Celle-ci connaît en conséquence une baisse de fréquentation entre 2010 et 2011 (-2.3 %).

L'offre TER n'apparaît pas non plus cohérente avec l'offre du Conseil général (redondance ou trou d'offre). La région explique que les missions de ces deux offres sont bien distinctes mais promet un travail collaboratif pour étudier le sujet de la tarification et de la mutualisation de l'offre transport. Elle prévient que les délais pour ce genre de travail sont longs.

Intermodalité

La problématique des vélos dans les cars (qui remplacent les trains) et de l'accès aux quais et aux trains est soulevée. La région indique que sa politique vise plutôt à faciliter les arrivées et départs des gares à vélos (consignes, point vélo) sans transport dans le train.

Synthèse hiérarchisée des demandes

Cette synthèse permet au comité de ligne de fixer ses priorités parmi les demandes formulées et de les porter à la connaissance de Mme LACLAIS, Première Vice Présidente du Conseil régional déléguée aux Transports.

Demandes exprimées par le comité de ligne :

- 1) Rétablir les arrêts de train entre Bourg et Mâcon le matin et le soir pour permettre des trajets domicile travail
- 2) Positionner le bus de 8h27 au départ de Macon à 7h25 (en direct)
- 3) Avancer le départ du bus de 6h49 (au départ de Bourg) à 6h30 pour permettre d'arriver à Mâcon à 7h30 (dès juillet si possible)
- 4) Assurer une meilleure coopération entre le Conseil général et le Conseil régional pour l'offre et la tarification de transport sur ce territoire
- 5) Relayer les demandes TGV suivantes : départ TGV de Bourg-en-Bresse sur Paris à 7h10 et un retour de Paris pour Macon en milieu de journée (qui a été supprimé en décembre)
- 6) Positionner l'arrêt de Polliat en gare et pas sur la départementale

Conclusion

Michel RAYMOND remercie les participants et les invite à poursuivre les échanges autour du buffet.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Michel RAYMOND	Président du Comité de ligne
Edwige BESSE BARCI	Responsable Unité desserte
Marlène HENRION	Chargé d'étude desserte

Pas d'intervenant SNCF ni RFF.

PRESENTS OU REPRESENTES

NOM	PRENOM	ORGANISME
Navarro	Jean	Service transport mairie Ambérieu
Courtine	Françoise	Représentante du maire de Bourg-en-Bresse
Lavit	Jean-François	Particulier
Paucod	Laurent	Président de la communauté de commune de Bresse Dombes
Raymond	Michel	Conseiller régional
Besson	Jean-Luc	Particulier
Poncet	Florent	Agent SNCF
Subtil	Jean Michel	Particulier
Medevielle	Patricia	CGT
Gatheron	Corinne	Représentante de la commune de Mezeriat
GOUY	Maud	Particulier
RAVOUX	Christian	Elu et usager
ANDRE	Monique	Usager